(écoutez! écoutez!); que les barons qui arrachèrent à JEAN la magna charta étaient catholiques. (Ecoutez ! écoutez !) Ce fut un parlement catholique, la diète de Hongrie, qui, seul, accorda aux protestants une émancipation pleine, libre, et san - restriction, et les catholiques de la Bavière ont suivi cet exemple. En Amériqué, l'état catholique du Maryland a le premier adopté la tolérance religieuse, sans limites. Si l'hon député avait visité Rome, il aurait pu y voir une église protestante et, chaque dimanche de l'année, assister au service divin sous les yeux mêmes du Pape.

M. T. C. WALLBRIDGE-Il n'y a pas d'église protestante à Rome; je le dis parce que je suis allé à Rome et que je connais la

chose.

L'Hon. M. ALLEYN-Je ne prétends pas non plus que cette église soit au centre de la ville; mais elle existe dans Rome proprement dite.

M. T. C. WALLBRIDGE-Je prétends le contraire et affirme que cette église n'est pas dans les limites de la ville, mais en dehors

des murs, et dans un grenier.

I. Hon. M. ALLEYN.—Ce n'est pas non plus un grenier, quoiqu'à vrai dire l'extérieur du temple ne soit pas des plus brillants. Dans tous les cas, on y tolère l'exercice de la religion protestante. Mais ceci n'est qu'un incident léger occasionné par l'interruption de l'hon. député de Peterborough. J'espère bien qu'il ne croira pas que j'aie voulu le moins du monde le blesser personnellement, lui ou aucun autre hon. député: la façon dont il a parlé dans cette enceinte a été de nature à lui attirer les louanges de tous: d'ailleurs, je regretterais beaucoup qu'on put m'imputer l'intention d'offenser qui que ce soit. Mon hon, ami m'a demandé si je fréquentais l'église:-je lui répondrai que j'y vais chaque fois que je suis certain d'y entendre un bon prêtre.— Je dirai donc que si l'hon. député avait voyagé en France, il eut pu voir un clergé protestant recevant de l'Etat un traitement plus élevé d'un cinquième que celui du prêtre catholique, et cela, par la raison qu'il peut avoir une famille à supporter. Dans le Bas-Canada, une législature catholique a donné l'égalité de droits aux Juifs, et cela, une génération avant que l'Angleterre éclairée eût émancipé les catholiques. (Ecoutes ! écoutez !) L'histoire des Juifs est un terrible avertissement pour tous ceux qui exercent des persécutions. Les Juifs, qui | Après la réception des nouvelles défavorables

étaient le propre peuple de Dieu, ont donné ce mauvais exemple. Pour leur foi, ils ont erucifié, et pour leur foi, durant mille ans, ils ont été opprimés et maltraités comme aucune nation ne l'a jamais été. Ce n'a pas été par la persécution que les membres de l'église catholique romaine comptent au moins 150,060,000, pendant que toutes les autres dénominations chrétiennes ne comptent que 120,000,000. S'ils eussent eu pour règle l'intolérance et la persécution, par une loi inévitable, ils auraient depuis longtemps détruit ce qu'ils voulaient conserver, et MACAULAY n'aurait pas été obligé d'écrire, avec regret, comme il l'admet, que-

"L'Eglise de Rome, ayant vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent maintenant dans le monde, on ne peut être assuré qu'elle ne soit pas destinée à voir la fin de tous. Elle était grande et respectée avant que le Saxon mit le pied en Bretagne, avant que la France cut passé le Rhin, lorsque l'éloquence grecque florissait encore à Antioche, lorsque les idoles étaient encore adorées dans les temples de la Mecque. Et elle pourra encore exister, avec une vigueur non amoindrie, lorsque quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'appuiera, au milieu d'une vaste solitude, sur une pièce rompue du pont de Londres, et fera un croquis des ruines de Saint Paul."

J'espère bien qu'en lisant cet extrait et en le rapportant à propos de ce que j'ai 🌢 dire, mon hon. ami ne croira pas que j'aie voulu blesser ses convictions en parlant de l'écroulement prochain du pont de Londres ou de la ruine précipitée de la cathédrale de St. Paul. (On rit.) Je puis assurer mon hon. ami que le sentiment le plus répandu parmi les catholiques du Bas-Canada, est la tolérance la plus entière et la plus absolue envers toutes les dénominations religieuses. Pour ma part, M. l'ORATEUR, je trouve que la per écution exercée contre les croyances religiouses est un crime contre l'humanité et un péché contre le créateur.—Je dois, cependant, dire une fois de plus, en terminant, que je voterai pour la résolution maintenant devant la chambre. (Applandissements.)

M. H. MACKENZIE-M. l'ORATEUR : Les débats me paraissant interrompus, je saisis cett) occasion qui m'est offerte d'exprimer en peu de mots mon opinion sur le projet. Je dois d'abord féliciter le gouvernement de l'attitude qu'il à prise quant l'échec que cette mesure vient d'éprouver.